

Entente de développement territorial 2019-2024 : 9 056 250\$ pour soutenir la Démarche Lanaudoise visant l'amélioration des conditions de vie par la réussite éducative et la solidarité et l'inclusion sociale

Rawdon, le mercredi 10 juillet 2019 – La Table des préfets de Lanaudière et la Fondation Lucie et André Chagnon annoncent aujourd'hui la signature d'une **Entente de développement territorial visant l'amélioration des conditions de vie par la réussite éducative et la solidarité et l'inclusion sociale**. Ainsi, un montant totalisant **9 056 250\$** réparti sur **5 ans (2019-2024)** permettra de soutenir la mobilisation des partenaires de la région ainsi que des initiatives issues de cette mobilisation.

L'entente avec la Fondation permettra notamment de fournir aux organismes de chacune des MRC les outils et les ressources humaines nécessaires afin de soutenir la mobilisation devant mener à l'identification des priorités locales, à l'élaboration d'un plan d'actions concerté de même qu'à la réalisation d'actions et d'initiatives découlant de ces plans d'action.

« Je me réjouis de cette entente entre la Fondation Lucie et André Chagnon et la Table des préfets de Lanaudière qui travaillent de concert avec les acteurs de la région pour permettre la mise en place de conditions durables visant à réduire les **causes des inégalités et des écarts** de réussite éducative », a mentionné monsieur Jean-Marc Chouinard, président de la Fondation Lucie et André Chagnon, lors de la conférence de presse.

Ce partenariat avec la Fondation Lucie et André Chagnon s'inscrit en complémentarité avec le déploiement de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale dont la Table des préfets est également mandataire. Elle permettra d'augmenter les retombées des initiatives soutenues dans la région, de diversifier les sources de financement et de favoriser la cohérence des actions. Au cours des cinq prochaines années, ces deux fonds combinés génèreront des investissements totaux de plus de 15 millions de dollars pour Lanaudière.

Monsieur Normand Grenier, président de la Table des préfets de Lanaudière, s'est montré très enthousiaste face à cet investissement pour la région. Il mentionne : « *Par cet engagement majeur, la Fondation reconnaît l'important travail de concertation des partenaires lanaudois et contribue à consolider notre capacité d'agir sur le développement de nos communautés. Nous sommes convaincus que l'arrimage des deux démarches ainsi que des Fonds qui y sont associés permettra de maximiser les impacts de nos interventions en matière de réussite éducative et de lutte à la pauvreté. Pour mes collègues et moi, il est primordial de favoriser la mise en commun des efforts lorsqu'il est question d'améliorer les conditions de vie de nos citoyens les plus vulnérables.* »

Le président de la Table a également tenu à souligner l'excellent travail du comité de réflexion stratégique qui contribue au déploiement de l'entente. L'apport des membres de ce comité est précieux pour le conseil d'administration de la Table et guide les décisions prises dans le cadre de la démarche lanaudoise.

Les personnes intéressées à en apprendre davantage sur la démarche sont invitées à communiquer avec madame Dominique Masse, directrice de la Table des préfets au 450-758-7089 ou par courrier électronique au dmasse@prefetslanaudiere.com.

À propos de la Table des préfets

La Table des préfets de Lanaudière, formée depuis 1995, est une instance politique ayant pour principal objectif de permettre aux MRC du territoire lanauchois de se concerter sur des dossiers régionaux et d'échanger sur des enjeux communs aux MRC de Lanaudière. Elle a aussi pour mandat de maintenir un lien avec les organismes socio-économiques du territoire et d'assumer la gestion d'ententes à caractère régional. Elle agit également à titre de comité d'analyse et de sélection des projets soumis dans le cadre du FARR.

<http://prefetslanaudiere.com/>

À propos de la Fondation Lucie et André Chagnon

La Fondation Lucie et André Chagnon a pour mission de prévenir la pauvreté en contribuant à la réussite éducative des jeunes Québécois, dès leur conception jusqu'à 17 ans, par le développement de leur plein potentiel. Pour y parvenir, la Fondation apporte un soutien à long terme à des organismes et des regroupements qui travaillent ensemble au développement de leur capacité à accroître de façon durable la réussite éducative de tous. <https://www.fondationchagnon.org/>

- 30 -

Source :

Dominique Masse
Directrice
Table des préfets de Lanaudière
450-758-7089
dmasse@prefetslanaudiere.com